

## Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

11/03/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01113P0055

### 1. Intitulé du projet

Réhabilitation des bassins paysagers avec traitement des effluents, lotissement du Bois des Fiches, commune de la Queue en Brie (94)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a)	Défrichement sur une surface d'environ 1600 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Reprise et adaptation du système de gestion des eaux pluviales, aujourd'hui obsolète et inefficace.

## 4.2 Objectifs du projet

Création de 4 bassins enherbés fonctionnant en cascade pour récupérer et tamponner les eaux pluviales du lotissement du Bois des Friches.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet prévoit la réhabilitation des ouvrages de gestion des eaux pluviales :

- Adaptation du système de gestion des eaux usées (déplacement et pose de nouvelles canalisations pour libérer des des emprises pour les nouveaux bassins de rétention ;
- Réhabilitation des canalisations d'eaux pluviales : pose de 311 m de nouvelles canalisations et remplacement de 415 m de canalisations ;
- Démolition des ouvrages existants, des talus bétonnés, du caniveau à ciel ouvert et des cheminements piétons.

Réalisation des travaux en deux phases :

- Phase 1 : réalisation des bassins 1 et 2 (les plus au nord) et de la zone de liaison piétonne. Réalisation des ouvrages provisoires de gestion des eaux pluviales ;
- Phase 2 : réalisation des bassins 3 et 4 (les plus au sud).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Mise en place de 4 ouvrages enherbés de gestion des eaux pluviales fonctionnant en cascade, équipés d'un caniveau bétonné au fond pour favoriser l'évacuation des eaux (limiter les stagnations et les odeurs).

Créations d'ambiances paysagères autour de ces ouvrages pour favoriser leur insertion dans le lotissement :

- Dépose et protection de la végétation en place et pose du mobilier urbain ;
- Mise en place de passerelles permettant le franchissement des bassins de stockages enherbés ;
- Réaménagement des itinéraires piétons et engazonnement des surfaces remaniées.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement. Récépissé de Déclaration obtenue le 6 février 2013.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
a- Superficie globale des 4 ouvrages de rétention des eaux pluviales	a- 3 050 m <sup>2</sup>
b- Volume de stockage mis en place	b- 1 420 m <sup>3</sup>
c- Volume de déblais évacués	c- 8 450 m <sup>3</sup>
d- Volume de déblais réutilisés	d- 1 730 m <sup>3</sup>
e- Volume de remblais	e- 5 550 m <sup>3</sup>
f- Surface de défrichement soumise à autorisation	f- 1600 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Lotissement du Bois des Friches, limité au nord par l'avenue de l'Hippodrome et limité à l'est par l'avenue Georges Pompidou  
Commune de la Queue-en-Brie

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 2 ° 33 ' 52.3 " E

Lat. 48 ° 47 ' 32.2 " N

**Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :**

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

La Queue-en-Brie

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Ouvrages de gestion des eau pluviales bétonnés, espaces verts attenants, cheminements piétons, espaces boisés classés

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

PLU approuvé le 12 mars 2004. Dernière mise à jour en date du 23 janvier 2012.

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Lotissement du Bois des Friches situé en zone A  
Extrémité sud concernée par le projet située en Espaces Boisés Classés

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Znieff de type II : "Bois de Notre Dame et de la Grange" à 1.5 km, "Bois Saint Martin et bois de Celie" à 2 km. Arrêté de Préfectoral de Protection de Biotope : "Les Iles de la Marne", à 3 km en cours d'approbation
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRMT Argiles prescrit le 09/07/2001, enquêté le 11/02/2012
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BASOL : Aucune entrée sur la commune de la Queue-en-Brie BASIAS : 12 entrées, aucune aux abords du lotissement du Bois des Fiches
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors périmètre de protection de captage. Captage le plus proche : prise d'eau à Saint Maur
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sites inscrits à plus de 2 km du projet
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 6.5 km du "parc départemental de la Haute Ile", entité du site Natura 2000 " Sites de Seine-Saint-Denis" (FR1112013).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A plus d'un kilomètre des Monuments Historiques présents sur la Queue en Brie.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de prélèvement d'eau, les risques sont donc limités.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En raison de la très faible perméabilité des terrains et du risque mouvement de terrains suite à la présence d'argiles en proche surface, aucun recours à l'infiltration n'est prévu. Le projet ne modifiera pas les masses d'eaux souterraines.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais envoyés en centre de stockage : 8450 m <sup>3</sup> . Dont : -Terrassement en déblais quelques soit la profondeur : 6 650 m <sup>3</sup> ; -Déblais pour fosse de plantation et modelé paysager : 1 800 m <sup>3</sup>
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remblais nécessaires : 5 550 m <sup>3</sup> dont : -Sable pour lit de pose et enrobage de canalisation : 790 m <sup>3</sup> ; -Graves naturelles pour remblais de tranchée : 1 290 m <sup>3</sup> ; -Terre végétale pour remblais des bassins, pour plantation et modelé paysager : 3 470 m <sup>3</sup>
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'insertion paysagère du projet s'effectue avec des plantations : - plantes mésophiles regroupant de nouvelles plantations d'ornements constituée d'arbres, d'arbustes et de vivaces ; - plantes hydrophiles. Celles-ci viennent renforcer les plantations existantes et pourront constituer une nouvelle diversité végétale.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichage de 1600 m <sup>2</sup> , sur une parcelle de 2 500 m <sup>2</sup> . La zone à défricher à fait l'objet d'une étude phytosanitaire indiquant un manque de diversité végétale et la présence de quelques arbres en mauvaise santé dont l'abattage est recommandé. L'étude phytosanitaire conclue sur le fait que "la coupe de quelques arbres ne serait pas une perte patrimoniale".
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport de matières dangereuses
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront gérées par un réseau séparatif. Les ouvrages de gestion des eaux pluviales ont été dimensionnés pour limiter les contacts directs avec les argiles sous-jacentes. Le recours à l'infiltration a été écarté. Le débit de rejet est limité.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun établissement à proximité n'est susceptible de provoquer un risque sanitaire
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de nuisances sonores, en dehors de la phase de chantier et des périodes d'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales (possible recours à des engins motorisés)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bassins de gestion des eaux pluviales seront enherbés et présenteront un caniveau bétonné au fond afin de faciliter l'évacuation des eaux et limiter les stagnations potentiellement sources d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit le déplacement des mobiliers urbains (lampadaires) aux abords des nouveaux ouvrages de gestion des eaux pluviales.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à engendrer des rejets polluants dans l'air</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet limité à 195 L/s contre 1310 L/s actuellement. Les eaux du projet rejoignent le ru de la Fontaine des Bordes qui rejoint ensuite le Morbras</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Lors des travaux, les eaux chargées seront stockées dans des ouvrages de gestion des eaux pluviales provisoires et traitées avant rejet.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prend place sur les ouvrages existants bétonnés et au sein d'un lotissement déjà construit.</p> <p>L'Association Syndicale Libre du lotissement du Bois des Friches a souhaité que le projet s'insère harmonieusement au sein du lotissement.</p> <p>Le projet aura un impact paysager positif.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Annexe 0 : Notice de saisine de l'Autorité Environnementale comprenant les informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire (annexe 1 ci-dessus), le plan de situation (annexe 2 ci-dessus), des photographies de la zone du projet (annexe 3 ci-dessus), le plan du projet (annexe 4 ci-dessus) et les abords du projets (annexe 5 ci-dessus).
	Annexe 6 : Diagnostic phytosanitaire
	Annexe 7 : Récépissé de Déclaration au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

LA QUEUE EN BRIE

le,

08/03/2013

Le Maire de LA QUEUE EN BRIE  
Jean-Jacques DARVES

Signature



